

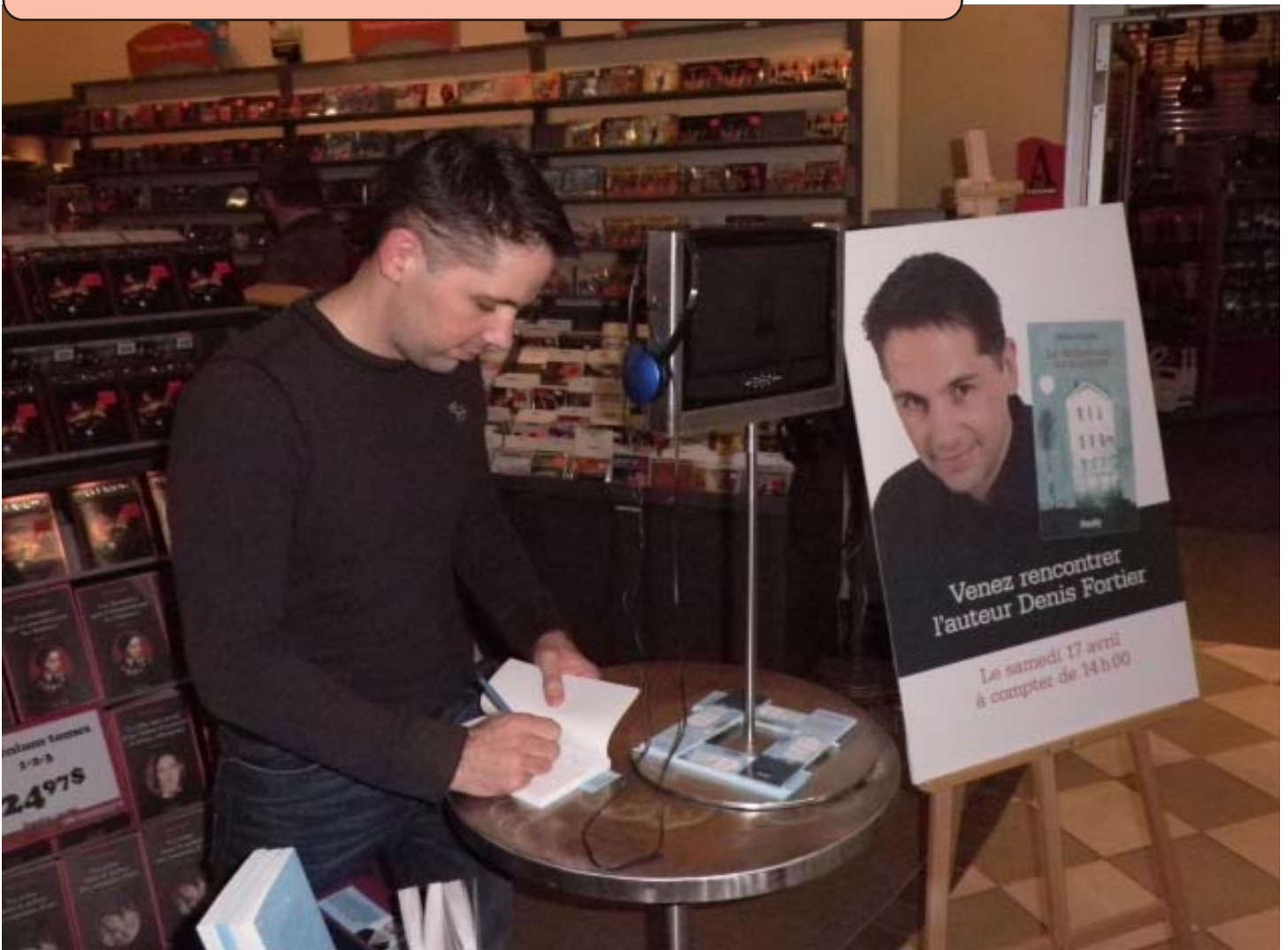


# Diseau Couche.

Le Journal de la municipalité de Calixa-Lavallée  
Vivre petit dans un monde de grands

vol 14, no 5, mai 2010

## Un résident de Calixa-Lavallée publie son PREMIER ROMAN



### Sommaire

Page 1	Premier roman	Page 6	«La disparition du mercure»	Page 11	Bibliothèque
Page 2	Mot du Conseil	Page 7	Biographie de Denis Fortier		Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée
	Ordre du jour préliminaire	Page 8-9	Suite du procès-verbal	Page 12	Activités de loisirs
Page 3	La mélodie du printemps	Page 10	Atelier de djembé à Verchères		«Des pas pour l'avenir»
	Solution Sudokumot 18	Page 11	Sudokumot 18		Coup de coeur à partager
Page 4-5	Procès-verbal du 5 avril 2010		Appel d'offres		
			Collectes des residus		

## Mot de votre conseil municipal



### Pacte rural.

Le comité du pacte rural soumettra au conseil de la municipalité régionale de comté Lajemmerais qui se réunira le 20 mai, ses recommandations concernant l'aide financière accordée à différents organismes du milieu. Les Loisirs de Calixa-Lavallée, la Société d'agriculture du comté de Verchères, Chants de Vieille, le Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée et la Fabrique se partageront l'enveloppe réservée aux demandes faites annuellement. Dans le cadre d'une édition précédente de l'Oiseau-Mouche, nous vous informions qu'un montant substantiel était conservé afin de l'attribuer à un projet structurant, à une infrastructure utile à tous les organismes du milieu. Cette décision devrait être prise sous peu, lorsque l'étude de bonification des acquis et des avenues stratégiques (rapport de monsieur Michel Merleau) sera finale.

### Mois de l'arbre et des forêts.

À chaque année, le Club 4 H remet gracieusement quelques centaines d'arbres à offrir à la population. Les jeunes plants nous seront livrés dans la semaine du 17 mai. Une lettre circulaire sera envoyée à chaque adresse civile du territoire pour annoncer la date précise de distribution des plants.

Le Conseil vous souhaite une bonne Fête des Mères!



La municipalité de Calixa-Lavallée fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.



## SÉANCE DU CONSEIL le mardi 4 mai 2010 à 20h00 Salle municipale ORDRE DU JOUR-préliminaire

1. Ordre du jour
2. Procès verbal de la séance du 6 avril 2010  
- Examen ;
3. Affaires découlant de ce procès verbal ;  
Tâches réalisées : rubriques nos
4. Évaluation foncière - solution équitable  
- appui ;
5. Correspondance
6. Comptes payés et à payer  
- Autorisation de paiement ;
7. Banque d'heures, Infotech ;
8. Rapport des comités du conseil ;
  - 8.1 Bâtiments et propriétés municipales;
    - 8.1.1 Rapport du comité ;
    - 8.1.2 Entretien paysager 2010- Fournisseur ;
  - 8.2 Voirie et aqueduc
    - 8.2.1 Rapport du comité
    - 8.2.2 Courbe, Labonté/Second Ruisseau et ponceau Labonté près de Petite Côte-d'en-Haut ;
  - 8.3 Environnement;
    - 8.3.1 Rapport du comité ;
    - 8.3.2 Projet pilote - Q.2 r-8. - Suivi
  - 8.4 Urbanisme
    - 8.4.1 Compte rendu de la réunions du CCU du: 25 mars et du 13 avril 2010 ;
    - 8.4.2. CCU  
- Nomination de nouveaux membres ;
    - 8.4.3 Plan et règlements d'urbanisme, carto graphie - État d'avancement des travaux;
    - 8.4.4 Rapport d'émission des permis ;
  - 8.5 Culture et patrimoine ;
    - 8.5.1 Rapport du comité ;
  - 8.6 Loisirs
    - 8.6.1 Rapport du comité ;
    - 8.6.2 Cyclo-Nature, Verchères, 21 août 2010  
- Autorisation de passage ;
  - 8.7 Transport et transport adapté ;
    - 8.7.1 Rapport du comité ;
    - 8.7.2 Sondage maison, transport collectif
  - 8.1 Sécurité civile et prévention des incendies
    - 8.8.1 Rapport du comité
    - 8.8.2 Borne sèche;
    - 8.8.3 Plan de mesure d'urgence - suivi ;
9. Période de questions
- 10 Levée de la séance.

Donné à Calixa-Lavallée, le 23 avril 2010.  
par Alain Beauregard,  
Secrétaire-trésorier, Directeur général,  
Municipalité de Calixa-Lavallée  
Tel: 450 583-6470;  
Fax: 450 583-5508

## La Mélodie du Printemps

Tu te souviens du texte que j'écrivais pour toi " Qu'est-ce que le bonheur? ", je t'amenais vivre avec " Les marcheuses de Calixa-Lavallée " une journée à la cabane à sucre. Depuis le bonheur s'est manifesté à moi, il a pris des facettes différentes mais je crois que chaque parcelle, chaque morceau de bonheur, est à conserver en mémoire.

Quand le grésil fouette les vitres s'accordant à la musique de ton cœur, quand la lune et le soleil accordent leurs violons dans le même ciel et quand la pluie fait chanter ses orages, c'est toute la nature qui fait éclater nos états d'âme et nous invite à vivre avec elle. Regarde-la, elle a des secrets pour toi...

Depuis que le printemps est là, je prends une courte marche, pour tâter le pouls de ce jour qui commence. Je pense, je chante, j'accompagne les oiseaux, me disait ma voisine Murielle. Oui c'est vrai, mais surtout j'écoute leurs chants, qu'ils soient gais ou tristes, les oiseaux chantent. Et quand une pluie douce et caressante descend sur notre terre, elle lui apporte la fraîcheur et la prépare à accueillir la semence. Je laisse glisser ces larmes du ciel sur mes joues accompagnant les miennes dans des moments plus tristes.



Je te parlais de grésil, celui-ci adhère aux fils électriques et aux branches des arbres et quand la chaleur vient, ces jolis miroirs se fracassent sur le sol. Pourquoi? Pour m'indiquer que chaque élément de la nature peut m'apprendre sa leçon. Laisse-les t'enseigner, tu y trouveras souvent une réponse à tes interrogations. Et qui plus est, une réponse à ta mesure et très personnelle.



As-tu regardé le ciel, le coucher du soleil du 25 mars? Oui, alors tu as vu les couleurs rose et orange se mêler pour nous parler d'amour. J'aime beaucoup écrire en utilisant ce qui m'entoure, c'est que je veux faire corps avec la création et à travers mes mots, mes pas, mes regards, t'inviter à y découvrir le bonheur. À petites bouchées, j'y croque, savourant ainsi la saveur délicieuse de ma joie de vivre.

" Avril, ne te découvre pas d'un fil " nous dit le proverbe, en effet les pelures que nous avons enlevées en mars, il nous a fallu les remettre malgré l'arrivée d'un printemps que nous désirions " chaud et hâtif ". Cependant, j'ai repris avec beaucoup de plaisir mes ballades à bicyclette, elles qui me permettront de parcourir de nombreux kilomètres pour admirer ailleurs la beauté de la nature.

Je te souhaite un mois de mai avec dans les arbres, un feuillage vert pour parler d'espoir; avec dans ton jardin des fleurs nombreuses; avec dans ton potager de la belle terre pour y déposer la semence de ton amour : celui qui fait éclater la vie.

Rollande

### Solution Sudokumot 18

	A	S	E				
N		U	O		A		
							S
O	L		T				
		A			N		
		R				N	E
T		N		O	U	A	

**ROULANTE**

**CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

**Séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, rue Beauce le 5 avril 2010, à compter de 20 heures.

**Sont présents** : Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, et messieurs les conseillers André Allard, Ghislain Beaugard, Bruno Napert et Daniel Plouffe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras. Monsieur Alain Beaugard, directeur général et secrétaire-trésorier assure le greffe de la session.



**OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2010
  - Adoption ;
3. Affaires découlant des séances du conseil du 2 mars 2010 ;
4. Éthique dans le milieu municipal - Projet de loi
  - Demande d'équité;
5. Correspondance ;
6. Comptes payés et à payer - Autorisation ;
7. Comités du conseil ;
  - 7.1 Bâtiments et propriétés municipales ;
    - 7.1.1 Rapport du comité ;
    - 7.1.2. Réparation des fondations et du toit, entrée de droite - Normand Jacques - dernier versement ;
    - 7.1.3 Archives - Aide financière, ministère de la culture, des communications et de la condition féminine ;
  - 7.2. Voirie et aqueduc ;
    - 7.2.1 Rapport du comité ;
    - 7.2.2 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal - Demande ;
    - 7.2.3 Permission de voirie annuelle pour travaux d'urgence - Ministère des transports ;
    - 7.2.4. Règlement de modification no 196-1 modifiant le règlement sur les ponceaux et fossé de ligne - Adoption;
  - 7.3 Environnement ;
    - 7.3.1 Rapport du comité ;
    - 7.3.2. Nuisances, Entreposage extérieur
      - Directives à l'inspecteur municipal ;
  - 7.4 Urbanisme ;
    - 7.4.1 Rapport du comité ;
    - 7.4.2 Compte rendu des réunions du CCU du : 11 janvier, 25 janvier, 9 février, 3 mars 2010 ;
    - 7.4.3 Demande de dérogation mineure, 631 rue Labonté;
    - 7.4.4 Règlement de modification no 181-26
      - Avis de motion ;
    - 7.4.5 Demande d'autorisation, CPTAQ
      - lot no 406-26, rue Labonté - Appui ;
    - 7.4.6 Plan et règlements d'urbanisme
      - État d'avancement des travaux ;
  - 7.5. Culture et patrimoine ;

- 7.5.1 Rapport du comité ;
- 7.6 Loisirs ;
  - 7.6.1 Rapport du comité ;
- 7.7 Transport et transport adapté ;
  - 7.7.1 Rapport du comité ;
- 7.8 Sécurité civile et prévention des incendies ;
  - 7.8.1 Rapport du comité ;
8. Période de questions ;
9. Levée de l'assemblée.

En cours de séance, le sujet suivant est ajouté :

- 8.1 532, rue Lamontagne, révision de la valeur foncière
  - Demande à l'évaluateur;

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2010**

Sur proposition, il est unanimement résolu :  
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2010 tel que déposé.

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES  
DU 2 MARS 2010**

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance tenue le 2 mars 2010.

**4. ÉTHIQUE DANS LE MILIEU MUNICIPAL  
- PROJET DE LOI - DEMANDE D'ÉQUITÉ**

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard, entend déposer dans les prochaines semaines un projet de loi portant sur l'éthique dans le milieu municipal;

ATTENDU QUE le projet de loi devrait prévoir plusieurs obligations pour les municipalités, dont l'obligation d'adopter un Code d'éthique contenant une base commune et minimale de comportements fautifs et un régime de sanctions applicables par un commissaire à l'éthique qui relèverait de la Commission municipale;

ATTENDU QUE ce commissaire aurait un pouvoir d'enquête et d'application de ses décisions, avec un pouvoir de révision à la Cour supérieure;

ATTENDU QUE les municipalités devraient également se doter de répondants à l'éthique;

ATTENDU QUE l'UMQ est favorable au développement et à la promotion d'une culture éthique forte incluant une formation obligatoire pour tous;

ATTENDU QUE l'Union a de nombreuses réserves sur les intentions gouvernementales

de vouloir judiciairiser l'éthique en mettant en place une structure quasi-judiciaire de surveillance, car il existe déjà des tribunaux pour s'assurer que les manquements à l'éthique soient sanctionnés;

ATTENDU QU' il n'est pas démontré que la confiance des citoyens est renforcée par une judiciairisation de l'éthique;

ATTENDU QUE le projet de loi 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, qui prévoit des règles d'éthique pour les députés et ministres, n'a pas encore été adopté;

ATTENDU QUE selon ce projet de loi, seul un député peut porter plainte contre un autre député, alors que pour le monde municipal, tout citoyen aurait ce pouvoir et que c'est l'Assemblée nationale, par une décision prise par les 2/3 de ses membres, qui pourrait appliquer une sanction recommandée par le Commissaire à l'éthique alors que pour le monde municipal, le commissaire aurait un pouvoir de sanction;

ATTENDU QU'en matière d'éthique, il ne devrait pas y avoir deux poids, deux mesures et qu'en ce sens, les mêmes règles devraient s'appliquer aux élus provinciaux et aux élus municipaux;

ATTENDU QU'il est important que le monde municipal fasse connaître rapidement sa position à l'égard du dossier de l'éthique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Calixa-Lavallée demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'adopter pour les élus municipaux, les mêmes règles d'éthique et les mêmes mécanismes de régulation de l'éthique que celles qui seront adoptées pour les élus provinciaux;

QUE les codes d'éthique des élus municipaux et des élus provinciaux soient adoptés en même temps;

QUE cette résolution soit transmise au premier ministre, au député provincial du comté et à l'Union des municipalités du Québec.

## **5. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance particulière.

## **6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER** **- AUTORISATION DE PAIEMENT**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes au montant de 75 005,76 \$ soit approuvée.

## **7. COMITÉS DU CONSEIL :**

### **7.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES ;**

#### **7.1.1 RAPPORT DU COMITÉ.**

Monsieur le conseiller André Allard n'a rien de particulier à signaler.

#### **7.1.2 RÉPARATION DES FONDATIONS ET DU TOIT, ENTRÉE DE DROITE - NORMAND JACQUES - DERNIER VERSEMENT**

CONSIDÉRANT la fin des travaux confiés à monsieur Normand Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'AUTORISER le dernier versement au montant de 880.42 \$.

### **7.1.3.ARCHIVES - AIDE FINANCIÈRE, MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE**

CONSIDÉRANT le programme d'aide financière " Aide au projets- Accueil " du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

CONSIDÉRANT la participation financière de la municipalité de 800 \$ en argent, de 2 950\$ en ressources, la contribution du ministère étant de 11 250 \$;

CONSIDÉRANT que la conservation des archives anciennes de la municipalité et la mise à jour des archives est au nombre des projets figurant au budget; CONSIDÉRANT la réception, séance tenante, de la lettre d'approbation de la ministre madame Christine Saint-Pierre, datée du 18 mars 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE PARTICIPER au programme d'aide financière " Aide au projets- Accueil " ;

DE CONTRIBUER à raison de 800 \$ en argent et de 2950 \$ en ressources ;

D'AUTORISER mm le maire et le directeur général à signer une entente en ce sens avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

### **7.2 VOIRIE ET AQUEDUC ;**

#### **7.2.1 RAPPORT DU COMITÉ**

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population sur la poursuite des travaux de rapiéçage (nids de poule) avec de l'asphalte tiède.

#### **7.2.2 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL-DEMANDE**

CONSIDÉRANT le programme d'amélioration du réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire mise à la disposition de la municipalité par le député à l'Assemblée nationale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE SOUMETTRE au programme le remplacement des glissières de sécurité sur la rue Lamontagne au coût estimé de 9 000. \$

#### **7.2.3 PERMISSION DE VOIRIE ANNUELLE POUR TRAVAUX D'URGENCE - MINISTÈRE DES TRANSPORTS ;**

CONSIDÉRANT la lettre datée du 23 février 2010 de monsieur Marc Desrochers, chef des Centres de services de la direction de l'Est-de-la-Montérégie, ministère des Transports ;



DENIS FORTIER

## *La disparition du mercure*

Roman

**LA DISPARITION DU MERCURE SE DÉROULE EN TROIS TEMPS :  
LE PASSÉ, LE PRÉSENT ET LE FUTUR.  
ENTRE LA PLUIE ET LA NEIGE.  
ENTRE LA VIE ET LA MORT.**

**Pour publication immédiate** - Olivier déteste l'odeur du *stockfish* et ne veut pas y goûter. Il préfère jouer avec sa console vidéo. Sa mère, Maryse, aimerait qu'il prenne un peu de soleil, qu'il s'amuse dehors avec Mathilde ou qu'il lance son ballon dans son nouveau panier de basket. Fin octobre, devant la cour de l'école Saint-James, le mercure chute sous des pluies diluviennes. Chaque personnage fréquentera alors la mort de très près, la sienne ou celle d'un autre.

### **La Disparition du mercure :**

- \* Un récit poignant qui aborde les dures questions de la perte d'un être cher et de l'euthanasie.
- \* Un hommage au lien indestructible qui unit un parent à son enfant : l'amour.
- \* Le premier roman d'un auteur prometteur, au ton juste et à l'écriture simple, rythmée et tout en finesse.

**Denis Fortier** est né à Montréal en 1968. Titulaire d'un baccalauréat en physiothérapie de l'Université de Montréal, il travaille essentiellement auprès des enfants. Son expérience comme physiothérapeute et chef professionnel à l'Hôpital Sainte-Justine l'a profondément marqué et lui a donné l'élan nécessaire à l'écriture du roman. Sa passion pour l'art, en particulier pour la musique, est l'une de ses sources d'inspiration.

**La Disparition du mercure**, Stanké, 175 p., ISBN 978-2-7604-1072-5, 22,95 \$

**En librairie le 7 avril 2010**

Site internet du roman : [www.ladisparitiondumercur.com](http://www.ladisparitiondumercur.com)

Renseignement public : [www.grouplibrex.com](http://www.grouplibrex.com)

Relations de presse: Véronique Déry  
514 490-2704  
veronique.dery@grouplibrex.com

Monsieur Denis Fortier sera à la librairie Raffin, 6330 rue Saint-Hubert, le dimanche 2 mai, dès 13 h 30 pour une autre séance de dédicaces.



GRUPE LIBREX  
Une compagnie de Quebecor Media



## **BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR** (extraite du site internet [www.ladisparitiondumercure.com](http://www.ladisparitiondumercure.com))

16 septembre 2008 : un homme traverse le boulevard René-Lévesque tenant dans ses mains, son courage et son manuscrit. Il a finalement accouché de son roman. C'est aux éditeurs qu'il le confiera. Peut-être prématurément.

Quarante ans plus tôt, le 16 septembre 1968, une femme traverse un boulevard inconnu pour donner naissance à un enfant qu'elle n'élèvera pas. Elle le confiera à la Crèche de la Miséricorde; on ne sait dans quelles conditions ni pour quelles raisons. Il sera adopté et portera le nom de Fortier et le prénom de Denis.

À 14 ans, devant une salle comble de parents angoissés, il oublie complètement les notes qu'il doit jouer à un concours de musique à Sherbrooke. Les deux mains sur le clavier, il découvre les sueurs froides, le cœur sur les tempes, et surtout, la force de terminer sa pièce musicale. Résultat : dernière place. L'année suivante, il participe au même concours, cette fois à Toronto, à la finale nationale. La musique restera à jamais présente, par passion et aussi par nécessité.

Plus tard, l'hésitation entre les arts et les sciences le déchire. Il choisit la physiothérapie et reporte à plus tard son désir d'être comédien. Pour payer ses études universitaires, il travaille

quelques années dans un hôpital psychiatrique, en endroit de prédilection pour scruter l'âme humaine dans toute sa complexité.

Les années passent, les études progressent. Il poursuit des stages à l'hôpital Sainte-Justine et décroche son diplôme de l'Université de Montréal en physiothérapie. Malgré son amour pour cette profession, il se présente aux écoles de théâtre et est accepté à l'option du Collège Lionel-Groulx. Quelques mois plus tard, on le met à la porte, on lui dit qu'il n'a pas l'intelligence d'acteur. La plaie prendra plusieurs années à cicatriser.

La trentaine est franchie sans heurt. Il partage son temps entre sa clinique de physiothérapie et l'hôpital Sainte-Justine. Il oeuvre auprès des enfants atteints du cancer, particulièrement de leucémie et de tumeur osseuse. C'est à ce moment qu'il amorce l'écriture de *La disparition du mercure*.

L'histoire et les personnages du roman se concrétisent. Renaîtra à travers le roman, Adèle, son Saint-Bernard. Une fidèle collègue de Sainte-Justine deviendra Maryse. Un accueillant Danois rencontré dans un voyage au Danemark donnera son nom à un pêcheur norvégien. L'univers de *La disparition du mercure* prendra sa forme en 2008. L'auteur fera tout pour terminer son roman avant le 16 septembre, journée de son quarantième anniversaire. C'est à cette date qu'il désire confier son manuscrit. Une façon pour lui de boucler la boucle. Un moyen de jeter les bases du prochain roman.

Qui aurait pensé que l'année 1968 aurait été le berceau de tant de bouleversements économiques, politiques et sociaux, autant ici qu'à l'étranger, et aussi, dans une tout autre réalité, pour cette femme qui traversait ce boulevard inconnu pour aller accoucher, peut-être prématurément.

Le lien indestructible qui unit un parent à son enfant, biologique ou non, résiste à tous les bouleversements.

En écrivant *La disparition du mercure*, l'auteur a voulu rendre hommage à cette force incommensurable qui se dévoile à travers les précieux liens filiaux.



(Suite de la page 5)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE PRENDRE ACTE de la lettre susmentionnée et les conditions qui y figurent ;

QUE LA MUNICIPALITÉ se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la mise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans les permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000 \$ ;

DE NOMMER pour responsable à signer les permis le directeur général ;

QUE LA PRÉSENTE soit valide pour une période de douze mois à compter de la date de son adoption.

#### **7.2.4. RÈGLEMENT DE MODIFICATION NO 196-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PONCEAUX ET FOSSÉ DE CHEMIN - ADOPTION.**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné en séance régulière du 2 mars 2010 et dépôt d'un projet de règlement

CONSIDÉRANT que l'entretien des fossés municipaux contribue au drainage des terrains adjacents ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement de modification no 196-1.

#### **7.3 ENVIRONNEMENT ;**

##### **7.3.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Monsieur le conseiller André Allard informe la population qu'il n'y a pas de développement dans les dossiers du projet pilote de caractérisation des fosses septiques.

##### **7.3.2 NUISANCES, ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR - DIRECTIVES À L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT l'état délabré de certaines propriétés ;  
CONSIDÉRANT que le conseil considère impératif de préserver l'image de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE DONNER INSTRUCTIONS à l'inspecteur municipal d'entreprendre les procédures réglementaires de correction des nuisances pour les numéros civiques suivants 525 et 793 rue Labonté.

#### **7.4 URBANISME ;**

##### **7.4.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Monsieur le conseiller Bruno Napert informe les personnes présentes que les travaux de rédaction réglementaire se poursuivront sous peu. Il est annoncé la démission du président monsieur Paul Morin.

7.4.2 COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CCU DU :  
11 JANVIER, 25 JANVIER, 9 FÉVRIER, 3 MARS 2010  
CONSIDÉRANT le dépôt des compte rendus des comités du 11, 25 janvier, 9 février et 3 mars 2010 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

D'ADOPTER lesdits comptes rendus.

#### **7.4.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE, 631, RUE LABONTÉ**

CONSIDÉRANT que la recommandation du comité consultatif d'urbanisme réuni le 3 mars 2010 ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation est importante soit un agrandissement de 76 % à la superficie maximale permise soit 75 m<sup>2</sup> ;

CONSIDÉRANT que le projet se situe dans un environnement où ce genre d'usage existe, la zone ayant déjà été mixte ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE NE PAS ACCORDER la dérogation demandée et ;  
DE DONNER INSTRUCTIONS au directeur général de rédiger un règlement de modification afin d'attribuer au secteur concerné une zone mixte.

#### **7.4.4 RÈGLEMENT DE MODIFICATION NO 181-26 - AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard donne avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure du conseil il déposera pour adoption le règlement no 181-26 afin de changer une partie de la zone Ra-8 pour créer la zone Mix-3.

#### **7.4.5 DEMANDE D'AUTORISATION, CPTAQ - LOT, NO 406-26, RUE LABONTÉ - APPUI**

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation pour morcellement et construction d'une résidence ;

CONSIDÉRANT le projet conforme au règlement de zonage (zone RUR-1) et au règlement de contrôle intérimaire (affectation A-2) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE DÉCLARER conforme à la réglementation locale et régionale le projet de morcellement et de construction d'une résidence sur le lot no 406-26 et D'APPUYER la demande de morcellement et construction d'une résidence sur le lot no 406-26 auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

#### **7.4.6 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Le directeur général informe la population de la poursuite des travaux du CCU le 13 avril 2010.

#### **7.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;**

##### **7.5.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Madame la conseillère Éva Böröcz n'a rien de particulier à signaler.

#### **7.6 LOISIRS ;**

##### **7.6.1 RAPPORT DE COMITÉ**

Madame la conseillère Sylvette Savaria invite la population à la présentation de chandelles au profit des Loisirs de Calixa-Lavallée le 25 avril, 13 h 30.

#### **7.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ ;**

##### **7.7.1 RAPPORT DE COMITÉ**



Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe les personnes présentes qu'il y a un sondage fait par la MRC pour l'utilisation des services hors horaire, l'achat de deux véhicules pour remplacer ceux hors d'usage et de la révision des tarifs en appliquant le même taux que ceux de l'AMT. Il est aussi rappelé le sondage inséré dans l'Oiseau-Mouche sur le navettage Calixa-Lavallée - Verchères.

## 7.8 SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES ; 7.8.1 RAPPORT DE COMITÉ

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe la population des démarches en cours pour se doter d'une borne sèche. Madame la conseillère Sylvette Savaria se propose pour mettre à jour le plan de mesure d'urgences.

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Il est principalement question de vidange des fosses, de révision de la valeur d'une propriété, de l'état de la rue Berthiaume suite au nivellement fait vendredi dernier.

### 8.1. 532, RUE LAMONTAGNE - RÉVISION DE LA VALEUR FONCIÈRE DEMANDE À L'ÉVALUATEUR

CONSIDÉRANT la demande de révision faite par les propriétaires du 532, rue Lamontagne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé et unanimement résolu :

DE DEMANDER à l'évaluateur de la firme Évimbec affecté au dossier d'accélérer le traitement de la demande de révision de la valeur foncière de la propriété sise au 532, rue Lamontagne.

## 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 45.

<b>COMPTES ACQUITTÉS ET FOURNISSEURS DE LA PÉRIODE- AUTORISATION DE PAIEMENT</b>	
DESCRIPTION	MONTANT
Salaires des employés	4 420.28
Frais de déplacement D.G. du 5 mars au 25 mars 2010	163.73
Remises de l'employeur/ Fédéral /février	741.04
SSQ/REER/ février	271.64
Desjardins sécurité financière/assurances coll.	476.68
Formation / dg / enquêtes origine- destination	310.00
Formation /dg/ Admq / appel d'offres/ remboursable	208.82
Inspection système d'alarme	409.74
Annuaire des subventions	78.96
Québec municipal / adhésion annuelle	180.60
CMM/ quote-part	5 841.39
Électricité/Éclairage public	120.32
Électricité/Aqueduc/ 931 Petit Côteau	100.68
Électricité/Café-rencontre	81.73
Électricité/Mairie	293.79
Électricité/Patinoire	274.88
Électricité/Aqueduc/ 98 Beauce	30.72
Électricité/Aqueduc/ réserve	554.62
Informatique/ sauvegarde sécurisée /Groupe SI	33.84
Scierie N. Jacques/réparation bâtiment /mairie	880.42
Huile/ Sonic/mairie/mars	1 112.89
Bell/ mairie 19 fev au 18 mars	151.73
Bell mobilité/cellulaire du dg mars	44.13
Bell / internet 13mars au 12 avril	106.88
Bell / internet 13 fév au 12 mars	98.15
Patinoire/3ième versement entretien	2 640.00
Location toilette /patinoire du 18 jan au 15 fév.	176.76
Loisirs/ mai	500.00
Aqueduc/achat manomètre/ Réal Huot inc.	52.21
Aqueduc/ employé/pompe puisard	30.38
Aqueduc/analyse d'eau # 1088318	83.53
Aqueduc/analyse d'eau / #1088930	151.93
Aqueduc/analyse d'eau/# 1090965	112.42
Aqueduc/AIBR/débit réservé	1 646.92
Aqueduc/achat'eau février/AIBR	1 176.12
Voirie/ 4ième versement déneigement	4 658.92
Voirie/ asphalte froid	450.38
MRC/ gestion des matières résiduelles/mars	4 417.00
MRC/honoraires professionnels/évaluation/équilibre	710.63
MRC/honoraires professionnels/évaluation/impression	81.78
MRC/honoraires professionnels/évaluation/tenu à jour	1 783.19
Municipalité Verchères/incendie/1 er versement	15 764.00
Police/quote-part	22 068.75
Salaires des élus	1 513.18
<b>TOTAL</b>	<b>75 005.76</b>

*Ce projet de procès-verbal a été épuré par le responsable du journal pour une lecture plus conviviale. La version officielle adoptée et archivée à la Municipalité a préséance.*

## À Verchères, les ateliers de djembé enflamment les passionnés de percussions!



En effet, devant le succès grandissant de ces ateliers, l'École de musique Suzie Auclair offre à toute la population pour une troisième fois cette année un atelier de djembé qui sera donné par le percussionniste Kattam Laraki-Côté. Pour les gens qui aimeraient apprendre le djembé, sachez qu'il reste quelques places disponibles pour ce 3e atelier qui aura lieu le dimanche 2 mai prochain à Verchères.

Cet atelier s'adresse aux enfants de 8 ans et plus, aux ados et aux adultes. De 13h00 à 13h30 un cours express permettra aux participants qui n'ont pas suivi les 2 premiers ateliers de se mettre à jour en apprenant la technique de base du djembé et les rythmes enseignés lors des deux premiers cours. Les élèves qui prendront ce cours express pourront

par la suite se joindre au groupe et suivre le 3e atelier. Ce 3e atelier aura lieu de 13h45 à 16h00 avec une pause de 15 minutes au milieu, pour un total de 2 heures de cours. Les participants apprendront des rythmes et des chants traditionnels de l'Afrique de l'ouest, tout ceci de façon agréable et divertissante! À noter que les participants qui n'ont pas de djembé peuvent en louer un pour seulement 8\$.

Réservation obligatoire. Pour en connaître davantage et/ou pour réserver votre place, veuillez contacter l'École de musique Suzie Auclair au 450-583-5832 [info@ecolesuzieauclair.com](mailto:info@ecolesuzieauclair.com)

Le percussionniste Kattam Laraki-Côté, en collaboration avec l'École de musique Suzie Auclair, donnera un 3e atelier de djembé à Verchères le dimanche 2 mai prochain.



## LA TONSURE

	A	S	E				
N		U	O		A		
							S
O	L		T				U
		A			N		
		R				N	E
T	N		O	U	A		

\_\_ U \_\_ N \_ E \_\_

Cette grille est une gracieuseté de Madame Carmen Ostiguy [www.jongleusedemots.com](http://www.jongleusedemots.com)

Solution page 3

## SUDOKUMOT 18

### La grille

Comme celle du SUDOKU traditionnel, la grille du SUDOKUMOT est composée de colonnes et de rangées qui se coupent de manière à former des cases qui doivent être remplies. Là où elle se distingue, c'est à l'intérieur des petites frilles: certaines d'entre elles sont ombragées en diagonale. C'est la clé qui permettra de remplir la grille.

### Les éléments

Les éléments utilisés dans ce jeu sont les lettres. Celles qui sont utilisées pour chacune des grilles sont présentées sous la forme d'un anagramme.

### Les règles du jeu

Vous devez suivre les règles du SUDOKU en positionnant les lettres à résoudre l'anagramme. Disposez ensuite le mot trouvé dans la diagonale, de gauche à droite



Carmen Ostiguy est native de Farnham. Elle déploie un intérêt marqué pour les lettres depuis belle lurette. Chez elle, l'écriture se transmute en un sport extrême, une expérimentation, voire une thérapie. Car c'est dans les petits mots, nous dit-elle, que se retrouvent les meilleurs onguents!

## Municipalité de Calixa-Lavallée

### APPEL D'OFFRES

#### ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER SAISONS : 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013

La Municipalité de Calixa-Lavallée invite les entreprises spécialisées à présenter des soumissions pour l'**entretien des chemins d'hiver**.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de la municipalité, situé au 771 Chemin de la Beauce à Calixa-Lavallée, aux heures d'ouverture habituelles à compter du vendredi 23 avril 2010 à 8h30 au coût de dix dollars (\$ 10.00) non remboursable, payable comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

Pour être conformes, les soumissions devront être accompagnées de l'ensemble des documents demandés. Les soumissions seront reçues jusqu'au mercredi 26 mai 2010 à 16h00 et seront ouvertes publiquement le même jour à 16h01 au bureau de la municipalité. Les soumissions reçues seront déposées au Conseil lors de la séance régulière du 8 juin 2010 à 20h00. La Municipalité de Calixa-Lavallée ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Calixa-Lavallée, ce 21 avril 2010

Alain Beaugard  
Directeur général



#### **Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée** **Appel à tous les artistes de Calixa-Lavallée**

*Nous commençons à planifier l'organisation des Journées de la culture qui auront lieu cette année, les 24, 25 et 26 septembre 2010.*

*Dans un premier temps, nous aimerions connaître ceux et celles qui seraient intéressés à y participer; il s'agirait pour certains, d'exposer quelques unes de leurs œuvres, pour d'autres, d'interpréter une pièce musicale ou encore pour quelques autres, de faire la lecture d'un de leurs récits ou poèmes.*

*Les expositions ainsi que les diverses prestations se tiendront toutes dans les locaux de la Municipalité qui se transformera, l'espace d'une fin de semaine, en Maison de Culture. Les modalités ainsi que l'horaire seront élaborés selon les inscriptions que nous aurons.*

*Quelque soit votre spécialité artistique, nous vous invitons cordialement à nous contacter.*

*Le comité culturel : Elise Desrochers, François Paquet et Danielle Charette*

*Numéro de téléphone : 450-583-5512*

*Adresse courriel : [culture.patrimoine@calixa-lavallee.ca](mailto:culture.patrimoine@calixa-lavallee.ca)*

#### **Collecte des matières résiduelles**

La collecte des matières résiduelles revient à toutes les semaines dès le 3 mai 2010.

#### **Collecte spéciale de résidus verts**

La collecte des résidus verts aura lieu le 11 mai 2010. Les sacs de plastiques sont acceptés.

Les résidus verts sont les résidus biodégradables produits à partir des activités de jardinage ainsi que de l'entretien de la pelouse et du terrain.



#### **Bibliothèque Calixa-Lavallée,**

Heures d'ouverture :

mercredi, de 19 h 00 à 20 h 30

samedi, de 9 h 30 à 12 h 00

Téléphone, pendant les heures d'ouverture:

583-5417 ou 583-6470



#### **Catalogue Simba**

Le Réseau Biblio de la Montérégie a apporté dernièrement des améliorations pour les usagers sur le site :

[www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa](http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/calixa)

En cliquant sur l'item Catalogue Simba :

- nouvelle bannière;
- coups de cœurs des usagers ( les livres les plus empruntés par nos abonnés, en cliquant sur « plus de documents » vous aurez la liste complète;
- recherche avancée (révision des paramètres, en simplifiant le nombre de choix possibles).

Pour toutes les personnes qui désirent savoir comment faire vos réservations sur Internet, vous pouvez vous procurer un feuillet à la bibliothèque pour la procédure. Si vous avez des questions ou désirez qu'une bénévoles vous le montre, n'hésitez pas à laissez un message dans la boîte de courriel de la bibliothèque à l'adresse suivante :

[calixa.lavallee@reseaubibliomonteregie.qc.ca](mailto:calixa.lavallee@reseaubibliomonteregie.qc.ca)

Dans le Réseau Biblio Montérégie nos services ne tombent pas du ciel

Pour souligner la semaine du bénévolat, nous remercions les bénévoles qui donnent de leur temps afin d'offrir un service exceptionnel pour que les calixois et calixoises aient accès à ce service.

Le comité de la bibliothèque est à la recherche de bénévoles désireux travailler au sein de notre équipe. Si vous avez le goût de faire du bénévolat pour faire le prêt, soit le mercredi ou le samedi, vous serez les bienvenus. Vous recevrez une formation adéquate et vous serez accompagné par un bénévole. Si vous êtes intéressés à vous joindre au comité, téléphonez à Nicole Jacques au 450 583-6470 poste 4.

EXPLOSION DES PRÉJUGÉS  
DE LA MALADIE MENTALE  
PAR LA MARCHÉ  
«DES PAS POUR L'AVENIR...»  
DIMANCHE, 23 MAI 2010

Beau temps, mauvais temps!

LE PHARE, SAINT-HYACINTHE ET RÉGIONS INC.  
INVITE LES ORGANISMES ET LEURS MEMBRES, AINSI QUE TOUTE LA POPULATION  
À SE JOINDRE À LA MARCHÉ ENSEMBLE  
AFIN DE METTRE FIN AUX PRÉJUGÉS DE LA MALADIE MENTALE !

**Lieu :** Parc Les Salines  
5330, rue Martineau, Saint-Hyacinthe



**Horaire :**  
13h00 à 15h00 : **Marché "Des pas pour l'avenir"**  
(prévoyez la tenue vestimentaire requise par Dame Nature)  
15h00 à 16h00 : **Conférence et témoignage  
de Monsieur Steve Tétréault**

CHANDAILS DE SENSIBILISATION POUR TOUS LES MARCHÉURS

Apportez vos banderoles!

PRÉSENCE DES MÉDIAS !

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE  
EN COMMUNIQUANT AVEC NOUS !



LE PHARE,  
SAINT-HYACINTHE  
ET RÉGIONS INC.  
620 avenue Robert  
Saint-Hyacinthe, QC, J2S 4L8  
tél. : 450 773-7202  
téléc. : 450 773-5117  
Sans frais : 1 877 773-7202

Courriel : [reception@lephare-apamm.ca](mailto:reception@lephare-apamm.ca)  
Site web : [www.lephare-apamm.ca](http://www.lephare-apamm.ca)

Activités gratuites !  
Inscriptions obligatoires  
Avant le vendredi, 7 mai 2010  
Venez vous joindre à nous !

**COUP DE CŒUR À PARTAGER**

Ncole invite toutes les jeunes familles  
à venir se procurer un exemplaire de  
la revue « Bien grandir ».

La bibliothèque recevra chaque mois  
un vingtaine de copies à votre disposition. Si vous  
êtes à l'écoute du développement de votre enfant,  
cette revue s'adresse à vous.



**Thèmes du mois mai :**

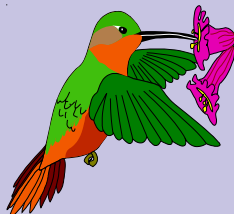
- L'éveil à la sexualité de nos tout-petits, parlons-en
- Pour une bonne nuit de sommeil
- Relations entre pairs, cultiver l'amitié
- Dyslexie
- Sommeil sécuritaire et mort subite du nourrisson

L'équipe du journal:

Éditeur: Municipalité de Calixa-Lavallée

Directeur: Gérard Guérin

Collaborateurs: Alain Beauregard, Nicole Jacques  
et Diane Parent. Un comité ad hoc de bénévoles  
oeuvre pour la lecture et la révision des textes  
pour chacun des numéros du journal.



L'oiseau-Mouche se dégage de toutes

responsabilités en rapport aux opinions publiées.

Courriel de la municipalité: [info@calixa-lavallee.ca](mailto:info@calixa-lavallee.ca)

Courriel du directeur du journal : [gerard.guerin@polymtl.ca](mailto:gerard.guerin@polymtl.ca)

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec (PER 0-392)

Bibliothèque nationale du Canada (No AMICUS 25343104)

**Inscription  
au terrain de  
Jeux  
(Camp de jour)**

Le dimanche 2 mai  
2010

de 10h00 à 12h00  
et

le jeudi 6 mai 2010  
de 18h30 à 20h30

Auront lieu les  
inscriptions  
pour le terrain de  
jeu de l'été 2010.



**Club de marche**

Tous les lundis soir dès 19h00 tous  
ceux et celles qui aiment marcher  
et qui veulent marcher pourront  
venir se rejoindre à la municipa-  
lité pour un mini-club de marche  
improvisé. Alors chaussez vos  
souliers de course, apportez une  
bouteille d'eau et **marchons!!!**